

Les fautes de français existent-elles ?

Ludmila Bovet

Number 101, Spring 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/58675ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bovet, L. (1996). Review of [Les fautes de français existent-elles ?] *Québec français*, (101), 104–105.

Les fautes de français existent-elles ?

Ce titre provocateur n'est pas de mon cru¹, c'est celui d'un livre de Danielle Leeman-Bouix paru aux éditions du Seuil en 1994. L'auteure s'en prend à l'attitude de certains puristes qui ne peuvent accepter les changements inéluctables qui se produisent dans toute langue parce qu'ils refusent de considérer la langue comme un organisme vivant ; elle est pour eux une divinité intouchable.

De quoi souffre le français de France ?

Il est tout d'abord réconfortant de constater qu'en France aussi on se plaint de la détérioration du français ! En effet, il n'est pas rare de tomber sur des fautes d'orthographe dans les journaux ou dans les sous-titres des films projetés en version originale. Dans les chroniques du langage, dans les courriers des lecteurs, on ne critique pas seulement l'invasion des mots anglais dans le vocabulaire français, mais aussi certaines constructions syntaxiques, notamment celles qui impliquent des prépositions ou des pronoms relatifs. Nous ne nous sentons pas concernés² par la tournure *aller au coiffeur*, qui est courante en français populaire, mais nous nous reconnaissons dans *le vélo à mon père*. Nous apprenons que les Français aussi disent et écrivent *palter à*, alors que ce verbe est transitif direct (*palier quelque chose*) ; *je m'en rappelle*, alors qu'il faut dire *je me le rappelle* ; *on débute le match avec un quart d'heure de retard*, alors que le verbe *débiter* est intransitif (*le match débute*) ; *la chose qu'on a besoin au lieu de* : *la chose dont on a besoin* ; *une étoile auquel accrocher son espoir* au lieu de : *à laquelle*. Au chapitre des doléances figure aussi l'usage de plus en plus fréquent du subjonctif suivant *après que*, alors que l'indicatif est de rigueur. De plus, les Français ne nous cèdent en rien dans leur goût

pour les pléonasmes : *sortir dehors, entrer dedans, monter en haut, descendre en bas* font partie de leur quotidien.

En ce qui concerne le vocabulaire, on constate que, là-bas comme ici, *alternative* est utilisé (sous l'influence de l'anglais) là où il faudrait dire *choix* ou *solution de rechange* ou *possibilité* ; que *opportunité* — toujours sous la même influence insidieuse — tend à remplacer *occasion*. Et que dire de *solutionner*, ce mot carrément inesthétique qui, pour des raisons de facilité (verbe du premier groupe), se substitue au verbe *résoudre* ?

Le purisme et l'usage

L'attitude du puriste consiste à condamner d'emblée toute innovation langagière parce qu'elle représente une atteinte à la « pureté de la langue ». Or, les seules langues pures sont les langues mortes. Et même une langue considérée comme morte de nos jours, telle le latin, a connu différents états de langue au cours de son histoire, qu'il s'agisse du latin de Plaute, de celui de Cicéron, de celui de Tacite ou du latin tardif aussi appelé bas latin, qui correspond à la période du Bas-Empire, avec toute la connotation péjorative associée à l'adjectif *bas*. Il ne faut pas oublier qu'après la chute de l'Empire romain, le latin écrit s'est encore maintenu durant tout le Moyen Âge et que les modifications qu'il a subies l'ont passablement éloigné de la langue qu'écrivait Cicéron au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ. En France, on a tendance à se languir d'un état de langue considéré comme parfait : la langue classique des XVII^e et XVIII^e siècles, qui s'était élaborée sous l'égide du Roi-Soleil pour rayonner ensuite sur toute l'Europe, auréolée du prestige politique et culturel de la France d'alors. Le latin classique illustré par la prose littéraire de César et de Cicéron correspondait aussi à une période idéale sur le plan politi-

que : l'apogée de la République à Rome.

Dans ces périodes d'équilibre, l'usage se fixe, en apparence du moins, car une langue vivante — c'est-à-dire une langue qui se parle — ne cesse jamais d'évoluer. Cette évolution finit par se répercuter, à plus ou moins longue échéance, dans la langue écrite ; cela ne veut pas dire que toutes les structures de l'oral seront admises à l'écrit, loin de là, mais que des constructions par analogie, des simplifications morphologiques, des tournures redondantes et à valeur expressive finiront par s'imposer. C'est encore plus évident en ce qui a trait au lexique. Au XVII^e siècle, on a cherché à « épurer » la langue en la débarrassant de mots considérés comme « lourds » ou « laids » ou « imprécis » et en faisant désormais la chasse aux « provincialismes » qui, au XVI^e siècle, avaient largement participé à l'enrichissement du vocabulaire français grâce aux poètes de la Pléiade, notamment. Et que dire des nombreux mots d'origine italienne ou arabe qui étaient déjà entrés dans la langue, mais qu'on ne reconnaissait plus ? Un néologisme est toujours très suspect. Les tenants d'une langue pure — c'est-à-dire figée — lui refusent droit de cité. C'est ainsi que César affirmait qu'il fallait éviter comme une honte toute parole insolite ou nouvelle³. C'est la même honte que ressentent aujourd'hui ceux qui, sincèrement amoureux de leur langue mais qui la voudraient immuable, sont effrayés par l'influence de l'oral sur l'écrit, par le foisonnement des emprunts à l'anglais et des mots du français branché (ou *chébran* pour ceux qui savent parler le verlan) à une époque où le statut du français dans le monde est menacé, et qui n'hésitent pas à qualifier cette langue actuelle de bas français⁴. Cependant, beaucoup de mots à la mode passent comme les modes elles-mêmes et, de même, on se lassera probablement du verlan.

Le français est un long fleuve tranquille

Pour se convaincre de l'évolution du français, il suffit de lire coup sur coup une page de Montaigne, puis de Racine, de Voltaire, de Balzac ou d'autres écrivains au fil des siècles. Que de différences dans l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation ! Que de mots sur le sens desquels on hésite parce qu'ils n'ont pas la même acception aujourd'hui ou que tout simplement on ne les utilise plus ! Il est évident que, si l'évolution est à ce point perceptible du XVII^e siècle à nos jours, elle fut tout aussi importante avant le XVII^e siècle et que la période dite classique s'inscrit elle-même dans ce mouvement et ne peut donc pas avoir été une époque durant laquelle la langue est restée immobile...

Le nom de Vaugelas est associé à la codification stricte qu'a subie le français au XVII^e siècle. Pourtant, en feuilletant ses *Remarques sur la langue française* (1647), on est surpris de la grande souplesse dont il fait preuve dans ses jugements et du rôle prépondérant qu'il accorde à l'usage pour l'établissement d'une règle de grammaire.

« On m'objectera que, puisque l'Usage est le maître de notre langue et que, de plus, il est changeant, comme il se voit par plusieurs de mes Remarques et par l'expérience publique, ces Remarques ne pourront donc pas servir longtemps parce que ce qui est bon maintenant sera mauvais dans quelques années et ce qui est mauvais sera bon. Je répons et j'avoue que c'est la destinée de toutes les langues vivantes d'être sujettes au changement [...] » (Préface des *Remarques* ; orthographe et ponctuation modifiées).

Il est vrai que le grammairien affirmait par ailleurs l'existence de deux usages, le bon et le mauvais, et que le bon était celui d'une élite : « C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps » (*Ibid.*). Il s'ensuit cette affirmation accablante : « Selon nous, le peuple n'est le maître que du mauvais Usage, et le bon Usage est le maître de notre langue ». Cependant, dans un chapitre des *Remarques*,

Vaugelas dit clairement que, si l'on a des doutes sur un mot ou une construction de phrase, « il vaut mieux [...] consulter les femmes et ceux qui n'ont point étudié que ceux qui sont bien savants en la langue grecque et en la latine » parce que les premiers « vont tout droit à ce qu'ils ont accoutumé de dire ou d'entendre dire, qui est proprement l'Usage [...] » (*Remarques*, p. 503 et 504 de l'édition Slatkine, Genève, 1970).

Le bon usage, c'est celui de la Cour, mais cela n'empêche pas Vaugelas d'en désapprouver certains aspects. Le passage suivant est particulièrement savoureux : « Tous ceux qui savent écrire, et qui ont étudié, disent, *je vais, tu vas, il va* ; car lors que chaque personne est différente de l'autre, en matière de conjugaison, c'est la richesse et la beauté de la langue, parce qu'il y a moins d'équivoques, dont les langues pauvres abondent. Mais toute la Cour dit, *ie va*, et ne peut souffrir, *ie vais*, qui passe pour un mot Provincial, ou du peuple de Paris » (p. 27, texte original).

Le mauvais usage, c'est celui du peuple de Paris, mais il n'est pas rare qu'il corresponde à la norme du français actuel. Par exemple : « Tout Paris dit, par exemple, *cet homme-cy, ce temps-cy, cette année-cy*, mais la plus grand part de la Cour dit, *cet homme icy, ce temps icy, cette année icy*, et trouve l'autre insupportable, comme réciproquement les Parisiens ne peuvent souffrir *icy*, au lieu de *cy*. Ce qu'il y a à faire en cela, est ce me semble, de laisser le choix de l'un ou de l'autre à celui qui parle ; bien que pour moy, je voudrais toujours dire *cet homme icy*, et non pas *cet homme-cy*, et ainsi des autres » (p. 366).

Ainsi, toute personne qui aujourd'hui dit *je va* et *à ce moment ici* (comme Jean Chrétien, par exemple) est assurée de parler comme les courtisans de la régente Anne d'Autriche et du tout jeune roi Louis XIV.

Il y a faute et faute

Pour en revenir à la question du titre, il existe effectivement des fautes de français indiscutables. Ce sont celles qui ont pour cause l'ignorance des rapports qui existent entre les mots d'une

phrase et la méconnaissance de la nature des mots. Dans le deuxième cas, on en arrive à accorder un verbe comme un nom ou un adjectif et vice versa (*qu'ils fassent leur part ; des recherchent ont démontré ; ils sont aptent*). Si on ignore les fonctions des groupes de mots dans la phrase, alors on ne pourra pas accorder correctement un participe passé ni choisir le pronom relatif qui convient.

D'autres fautes, en revanche, semblent dues au fonctionnement même de la langue, à sa logique interne, plutôt qu'à une mauvaise connaissance du système. C'est ce que démontre Danielle Leeman-Bouix pour la tournure le *vélo à mon père*, par exemple. Si l'on revient au verbe *pallier* mentionné au début de ces lignes, il est clair que son sens étymologique de « dissimuler en présentant sous une apparence spécieuse » (du latin *palliare* « couvrir d'un manteau ») a été peu à peu remplacé, dans l'usage commun, par le sens de « atténuer un mal », « résoudre un problème d'une manière provisoire » ; ainsi, le verbe est devenu synonyme de *remédier à* ou *suppléer à*, dont il a adopté la construction.

Les critiques des puristes ont donc le grand mérite de nous faire réfléchir aux causes des changements que subit notre langue. À nous de décider ensuite de condamner ou d'adopter un nouvel usage.

(À suivre)

Notes

1. Il n'y a effectivement pas de circonflexe sur ce mot, même s'il s'agit du nom dérivé du participe passé crû qui en prend un...
2. « L'emploi de ce verbe à la forme passive est condamné par l'Académie depuis le XVIII^e siècle. » Voir la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, en cours de publication depuis 1986.
3. Article *latin* dans *Dictionnaire historique de la langue française* sous la direction de Alain Rey, Dictionnaires Le Robert, 1992.
4. Alfred Gilder, *Et si l'on parlait français ?*, Le cherche midi éditeur, 1993. Il s'agit d'un réquisitoire contre le laisser-aller dans la façon de parler en France et contre le langage ampoulé de l'administration, écrit polémique qui agace parfois mais qui est souvent drôle et surtout riche en informations.